

**A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI**

## DROI2M - Introduction

INTRODUCTIOE0 cm .6 0.6663 c1f 1.2 Tc8.81 0 01 0 60.444999694.4247ROI65DUCTIOE



- 4.4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.
- 4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.
- 4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.
- 4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :
- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
  - soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
  - soit d'un séjour d'échange ;
  - soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers.



Bloc  
annuel

1 2

⌘ Enjeux du développement durable (5 crédits)

● LBIR2050A	<p>Enjeux du développement durable et de la transition  <i>Ne peut être dissocié de LDROI1513, les deux doivent être suivis ensemble</i></p>	<p>Valentin Couvreur                  Nathalie Delzenne                  Valérie Swaen</p>	<p>13 [q1 ou q2] [22.5h] [3 Crédits]</p>	<p>X</p>



LDROP2092

Droit et migrations







Bloc  
annuel

1 2

**⌘ Stage de pratique judiciaire (5 crédits)**

L'étudiant.e a la possibilité de remplacer une des 5 unités d'enseignement de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu judiciaire, du barreau ou du notariat (90h - 5 crédits).

LIURE2200

Stage de pratique judiciaire

[q1 ou q2] [ ] [5 Crédits]

x

**Finalité spécialisée : Droit de l'entreprise [30.0]**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**Contenu:****Unités d'enseignement obligatoires de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise (10 crédits)**

L'étudiant.e est tenu.e de suivre les unités d'enseignement suivantes:

○ LFIRM2204	Droit des ressources humaines de l'entreprise <i>Ce cours ne se donne pas en 2024-25.</i>	Auriane Lamine	FR [q1] [30h] [5 Crédits] △ 🌐		X
○ LFIRM2220	Travaux pratiques transversaux liés à la finalité		FR [q1] [0h+8h] [5 Crédits] 🌐		X

**UE au choix de la finalité spécialisée : Droit de l'entreprise**

L'étudiant.e choisit cinq UE parmi :

⊗ LFIRM2201	Analyse socio-économique de l'entreprise	Alexia Autenne Philippe Lambrecht	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
⊗ LFIRM2202	Gouvernance et restructuration des sociétés	Yves De Cordt	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
⊗ LFIRM2203	Ondernemingsfiscaliteit en -boekhouding - Fiscalité et comptabilité de l'entreprise	Filip Debelva Matthieu Possoz (supplée Edoardo Traversa)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
⊗ LFIRM2206	Droit pénal de l'entreprise	Christian-Paul De Valkeneer Thierry Moreau	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
⊗ LFIRM2208	Régulation des entreprises et développement durable	Elliot Cobbaut Jean-Marc Gollier Cédric Henet Edoardo Traversa	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X
⊗ LLSMS2280	Business Ethics and Compliance Management	Carlos Desmet	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X

**Stage de pratique juridique (5 crédits)**

L'étudiant.e a la possibilité de remplacer une des trois UE au choix de sa finalité (30h - 5 crédits) par un stage de pratique juridique dans le milieu de l'entreprise (90h - 5 crédits).

⊗ LFIRM2200	Stage de pratique juridique en droit de l'entreprise		FR [q1 ou q2] [] [5 Crédits] 🌐		X
-------------	--	--	--------------------------------	--	---

***Finalité spécialisée : Droit européen [30.0]***

---

---



Finalité organisée dans le cadre d'un programme d'échange à l'étranger (sur sélection) [30.0]

***Finalité spécialisée : Droit transnational, comparé et étranger [30.0]***

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

o **Contenu:**

o **Echange droit transnational, comparé et étranger (30 crédits)**

Finalités organisées dans le cadre d'un programme d'échange à la KULeuven (sur sélection) [30.0]
--

### **Finalité spécialisée : Droit privé et pénal - Privaatrecht en strafrecht [30.0]**

---

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiant-es dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiant-es sélectionné-es devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

○ Obligatoire

⊗ Au choix

△ Exceptionnellement, 59ee.rganisé avcte finée esadre51e mue de24-2025

---



## Finalité spécialisée : Droit public - Publiekrecht [30.0]

---

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiant-es dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de droit et de criminologie. Les étudiant-es sélectionné-es devront choisir des UE en lien avec la finalité spécialisée à concurrence de 30 crédits et un ensemble d'UE au choix à concurrence de 15 crédits.

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### o Contenu:

---

#### o Echange - Droit public (30 crédits)

---

**Finalité spécialisée : Droit économique - Economish Recht [30.0]**

Cette finalité d'une année est proposée dans le cadre d'un programme bilingue organisé avec la KULeuven. Cette finalité est exclusivement réservée aux étudiant-es dont la candidature est retenue par le vice-doyen aux relations internationales de la Faculté de





## Commerce international [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel  
1 2

### Contenu:

○ LDROP2041	<a href="#">International Business Agreements</a>	Eduardo Alvarez Armas Enguerrand Marique	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	
○ LDROP2042	<a href="#">Droit économique international</a>	Philippe Coppens Henri Culot	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	
○ LDROP2043	<a href="#">Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes</a> <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Jean-François Tossens	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	

## Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel  
1 2

### Contenu:

○ LDROP2051	<a href="#">Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law</a> <i>Dispensé pour partie en anglais</i>	Denis Philippe Patrick Wéry	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	
○ LDROP2052	<a href="#">Droit immobilier</a>	Isabelle Durant	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	
○ LDROP2053	<a href="#">Droits du crédit et de la distribution commerciale</a>	Laurent du Jardin			

## ***Environnement, urbanisme et cadre de vie [15.0]***

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

---

**Droit fiscal [15.0]**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

En bloc 1 du master, l'étudiant.e est tenu.e de choisir trois unités d'enseignement parmi la liste suivante:

Bloc  
annuel

1 2

**o Contenu:**

⊗ LDROP2081	European and International Tax Law	Philippe Malherbe Edoardo Traversa	EN
-------------	------------------------------------	---------------------------------------	----









## Mondialisation et litiges privés [15.0]

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc  
annuel

---

1 2

**o Option INEO (Formation interdisciplinaire en entrepreneuriat) (10 crédits)**

*L'étudiant.e en bloc 2 du master en droit choisit deux cours parmi:*

*En bloc annuel II*

o LINEO2003

[Plan d'affaires et étapes-clefs de la création d'entreprise](#)

*Les séances du cours LINEO2003 sont réparties sur les deux blocs annuels du master. L'étudiant.e doit les suivre dès le bloc annuel I, mais ne pourra inscrire le cours dans son programme que lors du bloc annuel II.*

Frank Janssen



● LDROI1225L	Droit de la procédure pénale (Cours magistral sans exercices pratiques)	Christelle Macq (supplée Marie-Aude Beernaert) Damien Vandermeersch (supplée Marie-Aude Beernaert)	
--------------	---	---	--



## PRÉREQUIS ENTRE COURS

---

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

---

### # Tableau des prérequis

**LDROI2200** "[Mémoire de fin d'études](#)" a comme prérequis LDROI2100 ET LDROI2150

- LDROI2100 - [Séminaire d'accompagnement du mémoire](#)
- LDROI2150 - [Méthodologie de la recherche en droit](#)

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.





Bachelor in de rechten

[Accès sur dossier](#)Voir procédure ci-dessous  
"accès sur dossier"**Bacheliers étrangers**Bacheliers en droit  
(diplôme de premier cycle étranger - Europe uniquement)[Accès sur dossier](#)Voir procédure ci-dessous  
"accès sur dossier"

Sous réserve d'acceptation du dossier, accès moyennant compléments de formation (cours empruntés au programme de bachelier en droit) déterminés en fonction du programme suivi antérieurement ( maximum 60 ECTS)

**Bacheliers non universitaires**> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

pour le module complémentaire en droit

Diplômes	Accès	Remarques
BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le <a href="#">module complémentaire</a> .	Type court

**Diplômés du 2° cycle universitaire**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
		<a href="#">Accès sur dossier</a>	
<b>Masters</b>			
Masters en droit étrangers		<a href="#">Accès sur dossier</a>	Voir procédure ci-dessous "accès sur dossier".
Autres masters/licences		-	Pas d'accès
Les titulaires porteurs d'un même grade académique du deuxième cycle en droit mais avec une autre finalité		Accès direct	

**Diplômés de 2° cycle non universitaire**

Pas d'accès.

**Accès par valorisation des acquis de l'expérience**

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la [validation des acquis d'expérience](#) (VAE). La commission VAE vérifie que vous ayez bien acquis toutes les matières enseignées dans le programme universitaire de bachelier en droit.

Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin (info-drt@uclouvain.be)

**Accès sur dossier**

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

**1. Conditions de recevabilité** d'une demande d'admission au Master en droit

Diplôme « Bachelor in de rechten » (Belgique)

- \* Réussite et obtention du diplôme de 1<sup>er</sup> cycle en droit dans une université néerlandophone belge

### Diplôme étranger de premier cycle universitaire en droit (Europe uniquement)

- Réussite et obtention d'un diplôme de 1er cycle universitaire en droit (minimum 3 ans) dans une institution universitaire européenne reconnue par l'UNESCO ou par AUF (<https://www.whed.net/home.php> and [https://www.auf.org/les\\_membres/nos-membres/](https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/)).
- Avoir obtenu au moins 65% (13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit ou, à défaut faire preuve d'une expérience professionnelle.

### Diplôme étranger de deuxième cycle universitaire en droit

- Réussite et obtention d'un diplôme étranger de 2<sup>ème</sup> cycle universitaire en droit (formation juridique de minimum 4 ans) dans des institutions universitaires reconnues par l'UNESCO ou par AUF (<https://www.whed.net/home.php> and [https://www.auf.org/les\\_membres/nos-membres/](https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/)).
- Avoir obtenu au moins 65% (13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit ou, à défaut faire preuve d'une expérience professionnelle.

## 1. Critères d'admissibilité

Le jury décide de l'admissibilité des candidat-es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou d'une expérience professionnelle significative et de qualité dans le domaine juridique.

Sur base de l'analyse du dossier, les étudiants admis seront orientés en fonction de leur profil vers les programmes suivants :

- Master en droit (horaire de jour) – équivalence en 2 ans
- Master en droit (horaire de jour) – équivalence en 1 an (accessible uniquement aux diplômés ayant réussi **en Europe** une formation universitaire en droit de minimum 5 ans)
- Master en droit avec compléments de formation de 60 crédits

Pour les diplômés de 1er cycle universitaire en droit (Europe), le programme sera toujours : Master en droit avec compléments de formation (cours empruntés au programme de bachelier en droit) déterminée en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Pour les diplômés « Bachelor in de rechten » (Belgique), le programme sera personnalisé en fonction des cours suivis et réussis antérieurement.

Pour plus d'information sur ces programmes particuliers, veuillez prendre contact avec [l'administration facultaire](#) .

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

## PÉDAGOGIE ET INNOVATION

---

- Regroupement des cours dans les finalités et les options : cohérence des matières et constitution d'équipes d'enseignant.e.s (surtout pour les options) ;
- équilibre entre interdisciplinarité et spécialisation par le choix d'unités d'enseignement dans les options ;
- séminaire d'encadrement du mémoire et séminaire de méthodologie juridique de la recherche en droit;
- place importante réservée aux stages dans les finalités.

Les **travaux pratiques** amènent à appliquer les compétences acquises à des questions de plus en plus pointues, en lien avec la spécialisation. Résolution de cas en séance, lectures, analyses critiques, commentaires de jurisprudence et dissertations doctrinales préparent à exercer le métier de professionnel du droit.

Le mémoire est l'occasion d'étudier une question en profondeur et de rédiger une analyse et des conclusions.

Il est possible de remplacer un cours par un **stage** de pratique juridique à réaliser en milieu professionnel. D'une durée minimum de trois semaines, il permet d'approcher le milieu professionnel et d'y faire ses premières expériences dans l'exercice d'une profession juridique.

Le croisement de différentes options et finalités crée d'intéressantes dynamiques de groupe et prépare au travail au sein d'équipes d'avocats ou de professionnels d'horizons divers, réunis autour d'une même question juridique.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

- Examens écrits ou oraux et évaluation continue.

